

9030 Av. Cyprien FAURIE
19100 BRIVE - FRANCE
Tel : 05.55.84.84.90 - Fax : 05.55.87.67.24
Mail : brive@puybaret.com - Site : www.puybaret.com

FACTURE

SARL BRASSERIE DE LA CERÉ
LAYARAC
46600 MARTEL

Date	Code client	N°
01/02/2025	99 991	1 175 518

Suivi par : **816 Benoît**

1 / 1

Code	Nombre	Désignation	Quantité	P. U. HT	Montant HT
		BL n° 2212788 du 01/02/2025			
31 516	3 UNI	RACCORD A ECROU GAZ 400mB. A SERTIR 1/2" 14MM SPG5359GV	3,000 UNI	10,00	30,00
31 397	5 UNI	REDUCTION CUIVRE GAZ A SERTIR 18/14MM MF SPG5243V	5,000 UNI	5,11	25,55
31 500	5 UNI	MANCHON CUIVRE GAZ A SERTIR 18MM FF SPG5270V	5,000 UNI	2,94	14,70
21 890	1 UNI	COUPE TUBE CUIVRE 6 A 28MM MINI 210439	1,000 UNI	20,13	20,13
31 519	-2 UNI	RACCORD A ECROU GAZ 400mB. A SERTIR 3/4"/18mm SPG5359GV <i>Concerne le BL n° 2212623 du 31/01/25 facture n°1175445 du 31/01/25</i>	-2,000 PCE	9,40	-18,80

Base HT	Port	Taux TVA	Montant TVA	Totaux
71,58		02 20,00	14,32	H.T. : 71,58 Eco Taxes : 0,00 T.V.A : 14,32
			Poids : 0,00	

Total TTC
85,90

Règlement en Euro
85,90 € en Carte bancaire

Paiement net sans escompte

MERCI DE VOTRE VISITE

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

nos marchandises sont vendues, prises définitivement, réceptionnées dans nos magasins ou chantiers et considérées comme telles dès le seul fait de leur sortie, nous ne serons, aussitôt cette sortie, tenus d'aucune garantie. Les vices cachés ne peuvent, en aucun cas, nous être imputables. nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. même lorsque les ventes sont faites franco C'est donc au destinataire qu'il appartient d'exercer son recours contre le transporteur en cas de retard, d'avarie ou de manquant. Toute réclamation devra être formulée dans les 8 jours après arrivée de la marchandise. toutes nos ventes sont faites payables à USSEL et l'acceptation de tous les modes de règlement rimplènte pas renonciation à cette clause. De convocation expresse, les tribunaux de Tulle sont seuls compétents pour tous litiges même en cas d'appel en cause ou de pluralité de détenteurs Les marchandises, objet de la présente vente ou proposition sont vendues sous réserves du paiement intégral du prix, faute de quoi la revendication pourra s'exercer sur celle-ci, en vertu de la loi n°80.335 du 12 mai 1980. aucun escompte pour paiement anticipé. tout retard de paiement donnera lieu à l'application de pénalités fixées à un taux légal à une fois et demie le taux d'intérêt légal de l'année en cours. (Art 3-1 loi 92-1442 du 12-1992).